

TUTORAT INTER-NIVEAUX (6^{ème}/3^{ème})

Définition du tutorat entre élèves

Le tutorat entre élèves signifie qu'un élève plus âgé, plus compétent, plus expérimenté dans sa connaissance de la condition d'élève au collège accompagne un camarade plus jeune dans son adaptation au sein de l'établissement. Il est recommandé qu'un élève de sixième soit accompagné par un élève de troisième, mais un élève de quatrième peut aussi être tuteur.

A quoi ça sert ?

Pour le collège :

- Participer à l'amélioration de la sérénité du climat scolaire.
- Développer la solidarité et l'accompagnement entre les élèves de l'établissement.
- Faire vivre les règles de vie commune.
- Mettre en place des actions scolaires et péri scolaires à partir de cette action.
- Trouver, pour les adultes, de vrais référents pour aider les sixièmes à s'intégrer.
- Etablir un lien plus fort avec le conseil de vie collégienne

Pour les élèves :

- Renouer la confiance en soi à travers l'écoute et l'aide bienveillante.
- Devenir un référent pour les camarades et développer le partage, de son expérience et être valorisé par le tutorat.
- Pour les troisièmes acquérir des compétences en lien avec le socle commun en devenant plus autonomes et responsables.
- Pour les sixièmes, vivre mieux le passage de l'école au collège et s'adapter à un nouvel environnement.
- Favoriser l'égalité des chances et la réussite de chaque élève

Pour les parents :

Etre rassurés sur l'intégration de leur enfant au collège.

Objectifs généraux

- Améliorer la participation des élèves à la vie des collèges et renforcer la cohésion chez les collégiens.
- Favoriser l'intégration des nouveaux élèves en développant un meilleur repérage des difficultés.
- Mettre des valeurs de solidarité et de respect de l'autre au cœur des pratiques quotidiennes.

Modalité de mise en œuvre

- Recrutement et formations des tuteurs (mai/juin N-1) parmi les 4^{èmes} (en priorité) et les 5^{èmes} (si trop peu de candidat)
- Les tuteurs participent à l'accueil des 6^{èmes} le jour de la rentrée, création des binômes (1 tuteur peut avoir 2 tuteurs)
- T1, la mission du tuteur sera essentiellement consacrée à l'organisation du cartable, utiliser un agenda, faire les devoirs, apprendre une leçon, lire une consigne
- T2, l'aide sera définie en fonction des besoins qui seront définis par les équipes pédagogiques
- T3 bilan de l'action, validation des compétences acquises

Prévision calendrier et besoins

- Mai 2021 : La CPE passera dans toutes les classes de 4^{ème} pour présenter le projet aux élèves
- Fin mai 2021 : récupération des candidatures (en fonction du nombre de candidats, soit présentation du projet aux 5^{èmes}, soit faire le choix de tester le dispositif sur une seule classe de 6^{ème} à la rentrée 2021)
- Juin 2021 : formation des tuteurs (tout enseignant intéressé par le dispositif sera le bienvenu)
- Juillet 2021 : lors de la création des EDT (demander une heure d'étude commune 3^{ème}/6^{ème}, l'AP n'existant plus, il faut trouver un temps commun, hors pause méridienne)
- 2 septembre 2021 : accueil des 6^{èmes} avec les tuteurs, prise de connaissance, création des binômes...
- Faire un point d'étape toutes les 6 semaines avec les tuteurs et professeurs principaux de 6^{ème}